

Pour terminer, l'occasion est peut-être bonne de faire observer combien les recherches d'arrière-saison, surtout en pays de montagnes, sont fécondes en résultats inattendus qui compensent ce qu'elles peuvent avoir de pénible.

Sur *Phyllomorpha laciniata* Vill. [HEM. COREIDAE]

par Ernest OLIVIER.

J'ai lu avec le plus grand intérêt les très curieuses observations de M. le D^r JEANNEL sur les mœurs du *Phyllomorpha laciniata*; mais je ne crois pas que cet Hémiptère vive exclusivement sur *Paronychia argentea*. Cette plante méridionale ne se trouve pas dans le département de l'Allier, où cependant, aux environs de Moulins, je capture de temps en temps quelques *Phyllomorpha*; je les prends çà et là en battant des buissons et je n'ai pas remarqué leur habitat spécial. Il est possible qu'ils se contentent des autres plantes de la famille des Paronychiées, *Scleranthus* ou *Herniaria*, très communément répandues dans la région du centre.

Description d'une espèce nouvelle du genre *Taragama*

[LEP. PINARIDAE]

par le D^r Ph. RIEL.

Taragama Meloui, n. sp. — Description du ♂ : Longueur totale du corps (antennes non comprises) 34 mill. Thorax couvert de poils d'un roux grisâtre subviolacé. Abdomen d'un roux fauve assez vif, très allongé, atténué et terminé par un pinceau de poils rapprochés concolores à son extrémité.

Antennes d'un roux fauve, pectinées, à dents diminuant brusquement de longueur à partir du milieu.

Ailes antérieures : Long. (de l'insertion à l'apex) : 23 mill., larg. max. : 10 mill. Bord costal d'abord à peine concave, puis légèrement convexe à l'apex. Bord externe et dorsal réunis formant une courbe presque régulièrement circulaire. Couleur foncière d'un fauve roux un peu violacé. Ces ailes sont coupées très obliquement par 3 lignes

ou bandes. La 1^{re}, partant de la côte un peu au delà du milieu, aboutit au milieu du bord dorsal. Elle est formée de deux lignes un peu sinueuses, interrompues, constituées par des points noirs placés sur les nervures et vaguement réunis par des lignes noirâtres en zigzags. Cette 1^{re} bande s'élargit et devient presque perpendiculaire au bord dorsal en s'en rapprochant. De son point d'élargissement part une ramification ombrée à peine visible se dirigeant normalement sur la côte. La 2^e bande, presque parallèle à la 1^{re} et comme elle un peu sinueuse, part du bord costal un peu en avant de l'apex. Elle est formée d'une double rangée de petits arcs noirâtres, à concavité externe et à sommets subaigus marqués chacun d'un point noir placé sur une nervure. La 2^e bande, à peu près parallèle au bord externe, est formée d'une ligne brisée noirâtre irrégulièrement sinueuse en escalier et part de l'apex ou plus exactement se détache de la 2^e bande, près de la naissance de celle-ci, à une petite distance du bord costal. L'espace compris entre cette 3^e bande et le bord externe est plus foncé parce qu'il est plus chargé d'atomes noirs que les espaces compris entre les bandes. La base de l'aile est aussi très chargée de ces atomes en forme de petites linéoles noirâtres, bien visibles à la loupe et parallèles aux nervures.

Ailes inférieures arrondies, petites (long. : 15 mill., larg. max. : 10-11 mill.). Bord antérieur un peu convexe. Bord ventral subrectiligne, bordé de poils concolores. Bord externe bien arrondi. Couleur d'un fauve roussâtre uniforme, sauf au bord externe présentant une assez large bande marginale chargée d'atomes noirâtres.

Dessous des supérieures d'une fauve plus vil, plus foncé, avec la 2^e bande noirâtre, assez large, continue et bien marquée, presque rectiligne, la 3^e bande large, noirâtre, bien marquée aussi, mais interrompue par les nervures.

Dessous des inférieures concolore, un peu lavé de noirâtre sur le bord antérieur.

Frange des 4 ailes de même couleur que le fond, et marquée des mêmes linéoles noirâtres.

Description de la ♀. — Long. tot. du corps (antennes non comprises) : 35 mill. Thorax et abdomen de même couleur que chez le ♂. Abdomen assez régulièrement subcylindrique.

Ailes antérieures : long. (de l'insertion à l'apex) : 42 mill., larg. max. : 24 mill. Bord costal nettement convexe, surtout près de l'apex. Bord externe et bord dorsal subrectilignes, réunis par un angle régulièrement arrondi mais bien plus sensible que dans le ♂. Couleur foncée presque semblable à celle du ♂, mais cependant paraissant un

peu plus pâle, un peu moins roussâtre, plus sublilacine. Les bandes de la ♀ sont en réalité homologues de celles du ♂, mais chacune prise en particulier est bien différente par son aspect. La 1^{re} est double aussi vers la côte où les deux branches, la plus basilaire formée d'atomes noirâtres et la plus externe visible en clair, sont toutes deux à peine marquées. Elle aboutit au bord dorsal, assez bien visible en clair et subrectiligne. La 2^e bande, la plus nette, très oblique comme les autres, est presque rectiligne et part du voisinage de l'apex. Elle est bien visible en clair par suite de l'absence à son niveau des atomes noirâtres répandus sur toute la surface de l'aile et qui sont au contraire plus gros ou plus confluent dans son voisinage immédiat du côté interne. Comme dans le ♂ la partie de la surface de l'aile qui longe le bord externe est plus marquée de noir, mais la ligne qui limite en dedans cette portion plus foncée est très vague et n'est pas en ligne brisée comme chez le ♂.

Ailes inférieures semblables à celles du ♂, mais plus claires et plus allongées (long. : 27 mill., larg. max. : 19 mill.).

Dessous des supérieures moins chargé d'atomes noirs que le dessus, sauf à la partie externe de la côte, à l'apex et près du bord externe, où ces atomes noirs sont plus ou moins entremêlés d'atomes blanchâtres. La 2^e bande, ou plutôt son ombre interne, est seule visible en dessous.

Dessous des inférieures concolore, avec des atomes noirâtres ou blanchâtres entremêlés le long du bord antérieur.

Frange comme dans le ♂.

1 ♂ 4136, 1 ♀ 4137, ma collection.

Cette espèce, reconnue nouvelle par M. A. CONTE, auteur d'une récente et excellente monographie des Pinarides, a été récoltée dans les environs de St-Louis (Sénégal) par M. Gaston MELOU. Elle paraît très rare et fait son cocon sur le filao, sa plante nourricière. La ponte d'une ♀ a donné 152 œufs, malheureusement non fécondés, malgré la présence d'un ♂.

NOMINATIONS ANNUELLES

La Société entomologique de France, aux termes de ses statuts et de son Règlement, et pour la soixante-dix-huitième fois depuis sa fondation, procède au renouvellement annuel de son Bureau, de son Conseil et de ses Commissions spéciales.

Sont élus pour 1910 :